



**Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des
Côtes d'Armor**
**Piégeage de Printemps des Fondatrices
Frelon Asiatique à pattes jaunes**
LE GUIDE PRATIQUE DU PIÉGEUR VOLONTAIRE
PPF2026

La commune tient à vous remercier pour votre engagement dans sa lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes.

Vous trouverez en pièce-jointe et ci-dessous, un GUIDE DU PIEGEUR destiné à vous rappeler les recommandations du protocole du GDSA22 dans le **PPF**, appliqué depuis 2022.

Le respect de ces consignes est primordial pour assurer le succès de cette campagne et ne pas impacter entomofaune. Plus les prises non souhaitées seront faibles, meilleur sera le résultat du PPF.

Nous insistons particulièrement sur le respect des dates de **DEPART** et **d'ARRET** de la période de piégeage. Cette fenêtre temps de capture s'étale entre le 15 février et le 30 avril et dure de 6 à 8 semaines selon la météo.

Le référent "Frelon" du GDSA22 est en relation avec les référents communaux et leur adresse par mail les informations nécessaires tout au long de la campagne.

Ensuite c'est le référent communal qui transmet ces instructions au groupe de piégeurs volontaires constitué sur son territoire.

Le rôle du référent communal est donc tout à fait important et primordial.

1- Quand piéger ? **C'est la météo qui décide ! **

- Débuter le piégeage au **top départ** donné par votre référent communal.
- Arrêter le piégeage au **stop piégeage** donné par votre référent communal. Cette date de fin de capture est très importante. Il appartient à chaque piégeur de bien la respecter.

Il ne sert à rien de piéger plus tôt, soit les fondatrices ne sont pas suffisamment sortie d'hivernation, soit les températures sont trop basses, surtout la nuit, et empêchent le bon fonctionnement des pièges et de l'attractif.

2- Où piéger ?

- **À proximité des anciens nids** (rayon de 50 à 150 mètres), **des arbres et arbustes en fleurs** (qui fournisse du nectar, substance sucrée secrétée par les fleurs).
- Près des points d'eau, des composteurs ménagers, des bâtiments anciens, vieux murs, tas de bois, garage, abri de jardin, cabanon, nichoir, etc.
- **Piège bien exposé au soleil du matin**, il est important que le produit attractif se réchauffe pour mieux exhaler.
- **A l'abri du vent, des courants d'air.**
- La hauteur des pièges doit être "à hauteur d'homme".
- Déplacer les pièges en fonction des floraisons.
- A proximité des ruchers.

3- Comment préparer le piège ?

- 1. Préparer le mélange attractif* pour piège dans une bouteille : **10ml concentré + 50 gr de sucre + 200 ml d'eau.**
- 2. Verser le mélange attractif de la bouteille dans le gobelet du piège : **environ 2/3 du gobelet.**
- 3. Conserver au frais le reste du mélange en bouteille.

4- Comment entretenir le piège ?

- **Tous les 8 jours** selon exposition, placer le piège au congélateur pendant environ 30 min pour endormir les frelons à pattes jaunes puis vider le piège à l'extérieur
- Supprimer les frelons à pattes jaunes (il faut les écraser ou les couper).
- S'il y a d'autres insectes qui pourraient être encore vivants, les libérer.
- Après vidage du piège, NE pas le nettoyer afin d'améliorer son attractivité (des phéromones ont été déposées par les FA).
- Remplir à nouveau le piège avec le mélange attractif (cf.3) puis repositionner.
- Remettre quelques frelons dans le piège améliore l'attractivité, déconseillé aux non-initiés.
- Lorsque les pièges sont à remplacer, le faire en choisissant des pièges sélectifs, non mouillant.

5- Comment réaliser le comptage ?

- Il s'effectue à chaque vidange du piège tous les 8 jours.
- Aide-mémoire : **le frelon asiatique a les pattes jaunes !**
- Noter les résultats des relevés de piégeage (date et types d'insectes piégés) à chaque vidange du piège sur votre fiche de captures.
- TRES IMPORTANT : **Envoyer le résultat final du piégeage à votre référent communal**, au terme de la période de capture.

6- Que faire si je repère un nid primaire ?

- Appelez la mairie et/ou le référent pour signaler l'emplacement du nid.
- N'intervenez pas seul si non-initiés.
- Comptabiliser impérativement les nids.

7- Jouer collectif :

Présent en France depuis 2004, et 2011 en Bretagne, il n'est plus possible de l'éradiquer. Le piégeage de printemps des fondatrices du frelon asiatique à pattes jaunes, a pour objectif premier de faire baisser la pression sur les populations, la biodiversité et les abeilles.

C'est désormais l'affaire de tous, plus seulement celle des apiculteurs.

Protocole de piégeage au printemps (résumé) :

Le PPF est l'outil du GDSA-22 pour faire baisser la pression de prédation sur les colonies d'abeilles en limitant l'implantation des futurs nids et son impact sur les autres espèces.

Période de piégeage :

Pendant 6 à 8 semaines maximum au printemps, à partir de 5 à 6 jours consécutifs à plus de 15°, entre le 15 février et le 15 mai, à adapter suivant le secteur géographique et la météo.

Mise en place des pièges :

Dans les zones fortement infestées, à proximité d'anciens nids (rayon de 150m), très proche des ressources printanières de nectar (Camélia, Aralia, etc.), près des ruchers impactés l'année précédente.

Le piège doit être placé à une hauteur de 1m50 (à hauteur d'homme).

Si les pièges restent vides après une bonne semaine, les déplacer à un autre endroit dans les mêmes conditions.

Attractif : mélange 1/3 bière, 1/3 de vin et 1/3 de sirop de fruits rouges.

